

REVALORISATION DU SMIC AU 1ER JUIN: ET POUR LES FONCTIONNAIRES C'EST POUR QUAND?

Ce 1^{er} juin prochain, le gouvernement annonce la revalorisation du SMIC de 2,41%, le portant à hauteur de 1867,02€ brut mensuel.

Une hausse qui, si elle peut sembler positive pour les salarié·es du privé, révèle une réalité choquante : **27 % des branches professionnelles fixent déjà des salaires minimaux en dessous du SMIC actuel.**

La précarité salariale frappe aussi les fonctionnaires

Pour les fonctionnaires, la situation est encore plus alarmante et intolérable. Au MAASA, les grilles salariales des corps de catégorie C et B placent une partie des agent·es **sous le seuil du SMIC**. Pour les Élèves Ingénieurs, c'est un choc, puisque lors de leurs 2 années sous ce statut, leur traitement restera sous le seuil du SMIC. Même pour les attaché·es d'administration (catégorie A), l'écart avec le SMIC n'est que de **76,38 €** — une marge dérisoire.

Pour atteindre le SMIC, il faudra en fonction des corps attendre très longtemps avant de pouvoir espérer une augmentation de salaire, puisqu'une prime différentielle compensera jusqu'à atteindre le seuil du SMIC (hors de toute cotisation).

En fonction du corps d'appartenance, il faudra, pour atteindre le SMIC :

Dans le corps de catégorie C :

Adj Adm (AA)	11ème et dernier échelon	1905,12 €	15 ans d'ancienneté
AA Princ 2ème CI	8ème échelon	1895,27 €	8 ans d'ancienneté
AA Princ 1 ^{er} CI	4ème échelon	1895,27 €	4 ans d'ancienneté

Dans le corps de catégorie B :

Technicien T1	6ème échelon	1900,19 €	6 ans d'ancienneté
Technicien T2	3ème échelon	1890,35 €	2 ans d'ancienneté
Secrétaire admin CI Norm.	6ème échelon	1900,19 €	6 ans d'ancienneté
SA CI Sup.	3ème échelon	1890,35 €	2 ans d'ancienneté

Au-delà de ce constat, le MAASA et la Fonction Publique en général, multiplient les annonces sur l'attractivité des métiers publics... sans répondre à l'urgence de **l'appauvrissement des agent·es**. Les promesses ne font plus illusion.

Jusqu'à quand attendra-t-on une revalorisation juste et suffisante du point d'indice et une refonte des grilles qui ne servent pas que les catégories A+ de ce ministère ?

Bilan : environ **500 000 agent·es publics gagnent aujourd'hui moins que le salaire minimum.**

La dignité des fonctionnaires n'est pas négociable !

L'UFSE CGT a déposé un préavis de grève du 23 avril au 20 juillet 2026.

Nous appelons toutes et tous les agents à **se mobiliser massivement** :

Le 23 juin 2026, à l'occasion de la Journée internationale de la Fonction Publique à chaque action collective initiée par les sections locales de notre organisation.

Nous ne travaillons pas pour la gloire !

Exigeons des salaires décents pour toutes et tous !